

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2016

MODERNISATION DU DROIT DU TRAVAIL - (N° 3886)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS293

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 153 par les mots :

« du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.